**3e - GÉOGRAPHIE - (9)** L’aménagement des territoires en France. Étude de cas : le parc éolien *off-shore* au large de Saint-Brieuc.

**LE PARC ÉOLIEN *OFF-SHORE* DE SAINT-BRIEUC PERMET DE MONTRER COMMENT LA MULTIPLICITÉ DES ACTEURS CONCERNÉS PAR LES PROJETS D’AMÉNAGEMENT OBLIGE À CONCEVOIR ET RÉALISER DES PROJETS EN CONCERTATION, MÊME SI CELA N’INTERDIT PAS LES CONFLITS D’USAGE.**

Le parc éolien *off-shore* au large de Saint-Brieuc (Côtes d’Armor, Bretagne) permet de voir quels acteurs, avec quels outils et pour quels enjeux interviennent dans un aménagement du territoire. Le projet révèle aussi les conflits d’usages, qui manifestent nos utilisations et nos représentations antagonistes d’un même territoire.

**Le parc éolien au large de Saint-Brieuc est un projet d’envergure nationale. S**itué à 20 km en mer, il doit compter 30 éoliennes d’une capacité de 5 Méga Watt chacune, soit une production totale estimée à 150 MW (sur les 6 000 prévus par le Grenelle de l’Environnement), et ce pendant 23 ans, durée de vie moyenne d’une éolienne *off-shore*. L’État et la Région sont directement impliqués dans ce projet qui doit permettre de combler le déficit de production d’énergie de la Bretagne. L’opérateur privé Poweo assure le financement du projet : les éoliennes, fichées 45 mètres sous le niveau de la mer culminent à plus de 150 mètres de hauteur, les pales ont un débattement de 120 mètres. C’est l’État avec la Région de Bretagne qui a retenu le site de « Saint-Brieuc Sud », en accord avec l’opérateur Poweo : les fonds marins de faible profondeur (- 10m) sont économiquement plus rentables que des éoliennes installées dans les fonds de 40 mètres ou 50 mètres (Le surcoût par éolienne serait alors de 3.4 million d’€, soit un surcoût total de 102 millions d’€). Cinq autres fermes d’éoliennes sont prévues entre Nantes et Dieppe.

**Les acteurs de ce projet d’aménagement sont nombreux**. Le « pays de Saint-Brieuc », qui regroupe les collectivités territoriales (Communes, communautés de commune, communautés urbaines…) dans l’aire d’influence de Saint-Brieuc, est partie prenante d’un projet qui doit dynamiser l’économie locale. Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) de l’Union Européenne (UE) est appelé à intervenir pour compléter le financement de ce projet qui compte des acteurs publics (Collectivités territoriales) et privés (Opérateur économique), locaux (Pays de Saint-Brieuc), régionaux (Région de Bretagne), nationaux et continentaux (État, FEDER). Le « Pays de Saint-Brieuc » a organisé des tables rondes et des conférences avec les citoyens pour présenter et défendre le projet.

**Les intérêts de ces acteurs sont souvent complémentaires** : autonomie énergétique, dynamisation de l’économie locale, mise en place d’une filière de recherche appliquée sur l’énergie éolienne et l’énergie marine. Mais les conflits d’usage sont apparus avec les marins-pêcheurs, or les collectivités locales, constituées d’élus, sont aussi tributaires de leurs votes. Les marins-pêcheurs dénoncent un projet qui va perturber leur zone de pêche privilégiée (250 bateaux) et souhaitent un éloignement à plus de 100 km des côtes. Le surcoût d’un tel éloignement, outre qu’il menace la rentabilité du projet, est très supérieur à la perte subie par les marins-pêcheurs (32 millions d’€ sur 23 ans). L’État et la région en définitive appuient le projet soutenu par Poweo.

Les conflits d’usage naissent du télescopage entre les intérêts nationaux et locaux, entre les intérêts des petites entreprises et celles des grands groupes. La logique macro-économique prévaut la plupart du temps.

**LIEUX & ESPACES SYMBOLIQUES**

**BAIE DE SAINT-BRIEUC**, célèbre pour la beauté de ses paysages accessible par le « chemin des douaniers » composée de plages de sable et de falaises de rochers, la baie peu profonde (-10 m) est aussi une zone de pêche artisanale.

**CHIFFRES REPÈRES**

**33%**de la puissance éolienne européenne *off-shore* est produite en Grande Bretagne – **1/3** de l’énergie éolienne en Europe est off-shore –**4** centrales nucléaires, c’est l’équivalent que devra atteindre l’énergie éolienne en France.

**NOTIONS CLÉS**

**CONFLIT D’USAGE** Deux ou plusieurs groupes d’usagers d’un même territoire ont des intérêts et des objectifs de développement antagonistes – ***OFF-SHORE*** « Au-delà du rivage » : se dit des plates-formes pétrolières, des éoliennes en mer mais aussi des paradis fiscaux, « finance *off-shore* » - « **PAYS »** Regroupement de territoires locaux (Communes, Communautés de communes) ayant une identité géographique et culturelle forte (une vallée, un bassin d’emploi…).

Synthèse & Résumé © **Erwan** BERTHO (2016), à partir des documents et de l’accompagnement pédagogique du manuel de 1ère L, ES, S *France et Europe : dynamiques des territoires dans la mondialisation*, Programme 2011, collection Rémy KNAFOU, aux éditions Belin, sous la direction de **KNAFOU** (Rémy), avec **BIAGGI** (Catherine), **GAY** (Jean-Christophe), **NICOLAS** (Florian) et **VIEUX OLIVE** (Delphine), 319 pages.